

Néanmoins, la réunion de Belgrade a permis, deux ans après la signature de l'Acte final d'Helsinki, de passer en revue les progrès accomplis dans le sens de la sécurité et de la coopération en Europe. Certains pays occidentaux n'ont laissé subsister aucun doute quant à leur conception de la mise en oeuvre des dispositions de l'Acte final, le Canada faisant valoir que l'on ne continuerait de croire réellement à la détente qu'à la condition de voir respecter les droits de la personne et faciliter les contacts entre les individus.

Le Canada est d'ailleurs resté entièrement fidèle au principe de la détente. Il a continué d'entretenir des relations normales avec l'Union soviétique et les alliés du Pacte de Varsovie, s'efforçant de servir les intérêts de ses citoyens sur le plan bilatéral, qu'il s'agisse de l'expansion des échanges commerciaux, culturels et scientifiques ou de la réunion des familles.

### Moyen-Orient et Afrique

Le Canada, dans une attitude positive, a appuyé toutes les démarches ayant eu pour but d'instaurer la paix et la bonne entente au Moyen-Orient et de transmettre le pouvoir à la majorité noire en Afrique australe sans le recours à la force. Il a continué de fournir des effectifs aux forces de maintien de la paix de l'ONU stationnées au Moyen-Orient et dans d'autres régions du monde et, en sa qualité de membre du Conseil de sécurité, a encouragé les efforts déployés à l'échelle internationale en vue de régler pacifiquement le problème de la Namibie et d'atténuer la discrimination raciale en Afrique du Sud, pays avec lequel le gouvernement canadien a entrepris de réduire graduellement les activités commerciales qui jouissaient de son soutien. Quant à ses relations avec le reste de l'Afrique, elles s'inscrivent généralement dans le contexte propice qu'offrent le Commonwealth et la Francophonie, et sont axées sur le développement économique des pays membres de ces deux associations.

### Renforcement de la non-prolifération nucléaire

Grand exportateur d'uranium et de technologie nucléaire, le Canada s'est retrouvé en 1977—qu'il s'agisse d'efforts unilatéraux ou multilatéraux—parmi les pays luttant avec le plus d'acharnement contre la dissémination des armes nucléaires. Il est toutefois resté aux prises avec le dilemme que lui pose l'obligation de mettre sa technologie nucléaire à la disposition d'un monde à court d'énergie et celle de réduire au minimum les risques de prolifération. Membre fondateur du Groupe des fournisseurs nucléaires et fervent partisan du Traité sur la non-prolifération, dont il est signataire, le Canada collabore à une étude internationale destinée à limiter les risques de prolifération que présentent les divers procédés—employés ou envisagés—de fabrication du combustible. De plus, parvenu, au cours de l'année, à renforcer les arrangements conclus avec la Communauté économique européenne en matière de garanties nucléaires, il a mené des négociations sur plusieurs accords bilatéraux du même genre afin de pouvoir reprendre ses livraisons d'uranium à destination de certains pays. Il semblerait, du reste, que les normes sévères qu'il a adoptées dans ce domaine extrêmement délicat auraient influé sur l'attitude d'autres gouvernements.

### Droits de la personne

Le Canada a manifesté sa vive préoccupation à l'égard des droits de la personne dans les politiques qu'il a énoncées au cours de l'année à la réunion de Belgrade, aux Nations Unies, au Commonwealth, dans ses rapports avec l'Afrique australe et dans divers contextes bilatéraux. Il n'a pas caché le profond dégoût que lui inspire l'*apartheid*, puisqu'au Conseil de sécurité de l'ONU, il est allé jusqu'à se prononcer en faveur d'un embargo obligatoire sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud. Dans son approche de la question des droits de la personne, il a mis l'accent sur les réalisations concrètes plutôt que sur les beaux discours. Quand le besoin s'en est fait sentir, cependant, il n'a pas hésité à exprimer ses vues avec force. C'est ainsi que sa position et ses déclarations à la réunion de Belgrade et à l'Assemblée générale de l'ONU n'ont pas manqué de clarté.